

Nom de l'organe : Conseil d'administration ARES

Date de la réunion : 20/02/2024

Mandataire externe ayant écrit le rapport : Emila

Autres mandataires externes présents :

Explication brève des points à l'ordre du jour

L'administrateur actuel a été réélue pour 5 nouvelles années. Nous avons voté la motion de "très favorable" car c'est un allié pour les questions étudiantes avec qui nous avons de bons contacts.

Nous avons émis des critiques par rapport à la nouvelle proposition du ROI notamment sur les places des représentants étudiants au conseil d'administration. Dans le cas, où plusieurs ORC existeraient, il n'est pas précisé comment ces places seront réparties.

L'ARES critique le fait que les résultats de l'enquête soient reportés. L'ARES prend la décision d'écrire un courrier au cabinet avec nos préoccupations sur le fait que le cabinet est incohérent et cache les résultats en trouvant des excuses sur sa méthodologie.

L'avis de l'ARES contre la précarité écrit à la COVEDAS est adopté

Points sur lesquels la FEF doit rester attentive selon vous

Date de la prochaine réunion :